

ANNONCE CONCERNANT L'HABILITATION UNIVERSITAIRE AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Il est porté à la connaissance des maîtres de conférence intéressés par la candidature à l'Habilitation Universitaire et satisfaisants les conditions requises, que L'École Nationale des Sciences Appliquées d'EL JADIDA, organise la session d'automne de l'Habilitation Universitaire au titre de l'année universitaire 2024 -2025.

Le dépôt des dossiers s'étalera jusqu'au 15/11/2025.

***NB : La préinscription se fait exclusivement en ligne via le lien suivant :
<http://hu.ensaj.ucd.ac.ma/accueil.php>***

Le dossier de candidature doit contenir les pièces précisées ci-dessous. A l'exception de la demande et de la déclaration sur l'honneur, toutes ces pièces doivent être fournies en **cinq exemplaires** et remises au service administratif compétent de l'établissement dans les délais prévus. Il doit être déposé auprès du service administratif compétent au moins **trois mois** avant la date de soutenance.

1-Documents Scientifiques :

Le dossier Scientifique de candidature à l'habilitation universitaire doit comporter :

- i. Un document décrivant tous les travaux de recherche présentés sous la forme suivante :
 - Un texte de synthèse des travaux de recherche mettant en évidence les problématiques abordées, les résultats obtenus et leurs positions dans le champ scientifique national et international.
 - Les copies des articles et des notes publiées.
 - Les contributions orales ou affichées à des congrès ayant donné lieu à des attestations de participations avec résumé de la communication.
- ii. D'autres documents pourraient être joints au dossier s'il y a lieu :
 - Les ouvrages et/ou les contributions à des ouvrages collectifs.
 - Les brevets d'invention.
 - La liste des mémoires Master encadrés jusqu'à leur terme et les publications consignées afférentes à ces mémoires.
 - La liste des projets retenus dans le cadre des programmes nationaux et internationaux auxquels le candidat a participé, il est demandé de joindre une fiche de présentation de chacun de ces projets.

- La liste des manifestations scientifiques nationales ou internationales organisées ou Co-organisées par le candidat.
- iii. Tout document jugé utile et attestant de la compétence pédagogique, de l'expérience du candidat dans la conception et l'animation des travaux de recherche et de sa participation à des activités scientifiques nationales ou internationales (Séminaires, colloques, actions intégrées, projets de recherche, comité d'organisation...).
- iv. Les perspectives et projet de recherche du candidat. Cette partie doit être suffisamment développée pour mettre en exergue les capacités du candidat à diriger des travaux de recherche.

2-Documents pédagogiques

Les candidats à l'habilitation doivent déposer un document, approuvé par l'établissement d'attache, décrivant toutes les activités pédagogiques présentées sous la forme suivante :

- i. Un bref syllabus des enseignements dispensés en indiquant le niveau du cursus universitaire.
- ii. Les innovations pédagogiques (TP, TD....).
- iii. Les ouvrages à caractère pédagogiques.
- iv. Les polycopiés réalisés.
- v. Toute autre activité à caractères pédagogiques jugée utile.

Remarque ; Toute activité scientifique, pédagogique ou administrative doit être justifiée.

3- Documents administratifs

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- i. Demande de de candidature adressée au chef d'établissement.
- ii. Formulaire de candidature dûment rempli (à télécharger du site de l'établissement : imprimé N°1 et N°2).
- iii. Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne présente pas sa candidature d'habilitation dans un autre établissement universitaire (à télécharger du site de l'établissement : imprimé N°3).
- iv. Curriculum vitae détaillé.
- v. Copie certifiée conforme au dernier diplôme obtenu ou équivalent.
- vi. Un exemplaire du mémoire relatif au dernier diplôme obtenu (qui sera restitué ensuite au demandeur).
- vii. Pour un dossier provenant d'un autre établissement, le candidat doit joindre :

- Une Autorisation du chef d'établissement du candidat pour passer son habilitation universitaire.
- Une attestation de travail récente mentionnant le grade, la date de recrutement et de la titularisation du candidat.
- Au moins un article, portant l'affiliation de l'ENSAJ, publié dans des revues spécialisées et indexées (SCOPUS et/ou WEB OF SCIENCES)
- Au moins un article citant le candidat en tant que premier auteur.
- Une attestation de fonction récente mentionnant le grade, la date de recrutement et de la titularisation du candidat.